

 Syndicat des Eaux du Bas-Léon	COMITE SYNDICAL DU 08 OCTOBRE 2026	Délibération	
		N° 43 /2026	
		Autres missions	9

Le **jeudi 8 octobre 2026**, à 10 heures, les membres en exercice du Syndicat des Eaux du Bas-Léon, convoqués légalement le 1^{er} octobre 2026, se sont réunis à la salle du Conseil Communautaire de Pays des Abers, à Plabennec, sous la présidence de Monsieur Christophe BÈLE.

Nombre de DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 28	PRÉSENTS : Laurent ABASQ, Wilfried ARS, Christophe BÈLE, Guillaume BODENEZ, David CARREGA, Martial CLAVIER, Christophe COLIN, Gilles GOMBERT, Nadège HAVET, Axelle LAMOUR, Olivier LE FUR, Mikaël LE MENE, Olivier MARZIN, Catherine MASSON, Gérard MITCHOVITCH, Henri-Marc PAYEN, Jean-François TREGUER
QUORUM : 15	POUVOIRS : Mickaël ABARNOU a donné pouvoir à Martial CLAVIER, Yves-Marie GILET a donné pouvoir à Gilles GOMBERT, Philippe MASQUELIER a donné pouvoir à Guillaume BODENEZ, Gilles MOUNIER a donné pouvoir à Christophe BELE, Odile PAGE a donné pouvoir à Christophe COLIN, André TALARMIN a donné pouvoir à Jean-François TREGUER
PRÉSENTS : 17	
VOTANTS : 23	ABSENTS-EXCUSES : Ronan AUDREN, Jean-Luc CABON, Franck COCAIGN, René PAUGAM, Sandra ROUDAUT

SECRETAIRE DE SEANCE : Christophe COLIN

Compte-rendu des délibérations du Bureau Syndical

Le Comité Syndical

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10,
- Vu la délibération n°33/2026 du Comité Syndical du 28 mai 2026 portant délégation de compétence du Comité syndical au Bureau
- Considérant l'obligation de présenter au comité syndical les délibérations prises par Le Bureau en vertu de cette délégation
 - ✓ **Prend acte** de la communication de la délibération suivante :

BS	41/2026	23/06/2026	Subvention à l'association Amitié Madagascar Bretagne
----	---------	------------	---

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que devant.

Le secrétaire de séance signé

Christophe COLIN

À Kernilis, le 08/10/2026

POUR COPIE CONFORME,
Le Président du Syndicat

Christophe BÈLE

